

Comité directeur N°2

Du jeudi 13 mars 2014
Chez Delphine

Ouverture : 19h45

Présents : Yves BACLE, Jean-Pierre BERNARD, Véronique BOURGEOIS, Roger BULOT, Gilles DOUYER, Delphine ESPINASSE, Anne de MALÉZIEU, Nicolas SAUGET.

Absent excusé : Didier POURSAIN.

Préambule :

Après avoir souhaité la bienvenue, Roger, le président, rappelle l'ordre du jour en 17 points qu'il a fait parvenir par e-mail à tout le Comité, tout comme les 3 questions complémentaires également parvenues par e-mail.

Il est constaté que le 12^{ème} point du CD n°1 est réglé : les 2 clefs supplémentaires ont été remises. Une à Gilles et la deuxième à Nicolas qui doit la donner à Noël-André comme prévu.

1^{er} point : Validation du 1^{er} CD (Comité Directeur)

Il est validé par tous les membres présents.

2^{ème} point : Les 10 ans du club

Il fait suite au 11^{ème} point du CD n°1. Véro et Delphine ont approfondi la restauration en consultant 2 traiteurs. La Forge propose une prestation très complète à 28 €. Le prix, sans doute justifié, nous semble trop élevé. Nos deux amies vont donc rentrer en négociation pour essayer de voir ce que M & Mme Verdier (La Forge) pourraient faire pour ramener le prix entre 20 et 22 € sans toucher à la qualité du menu.

Il apparaît que le coût de la prestation sera trop élevé si personne ne paie le moindre écot. Il est décidé que seuls les membres plongeurs ou nageurs ne paieraient pas. Les conjoints non membres, s'acquitteront de 10 €. Quant aux enfants de moins de 12 ans révolus, ils seront nos invités privilégiés.

Une mise à jour du site s'impose compte tenu que, dans l'inscription en ligne, aucun tarif n'est publié. Ensuite une relance aux adhérents pour les inscriptions sera nécessaire.

Un bonnet sera offert aux membres actifs à l'occasion des 10 ans du club et, à la rentrée de septembre, les absents du 22 juin se verront remettre le leur. Les nouveaux adhérents pourront quant à eux l'acquérir à titre onéreux.

Pour la fabrication, plusieurs prix sont proposés suivant la forme et la matière mais il est décidé qu'il sera bleu avec l'hippocampe du club en sérigraphie blanche.

Des pourparlers sont en cours avec des fournisseurs dont Christine Rochon – une « ex plongeuse » du club - dont c'est le métier.

3^{ème} point : Sortie Pentecôte

Le nombre de participants n'est pas encore figé. Il oscillera entre 17 et 21 personnes suivant l'encadrement disponible.

Concernant la sortie, Roger a demandé à Titi de venir encadrer mais ce dernier n'a pas encore confirmé ni infirmé sa présence.

A ce sujet, Roger réaffirme le point faible du club : le manque d'encadrants.

La réservation de l'hébergement est faite. Elle sera confirmée par Delphine qui enverra les acomptes nécessaires en même temps que les 4 dossiers signés.

Il est convenu de demander 100 € d'acompte par plongeur autonome ou stagiaire, 50 € par accompagnant et par encadrant. Les chèques seront récupérés par Delphine et Yves avec une date buttoir, le mercredi 26 mars.

4^{ème} point : sortie Toussaint

Bien qu'il faille s'y prendre très tôt, le projet demande un sondage autour des bassins pour savoir qui est intéressé et où ? Le sondage débutera donc prochainement.

5^{ème} point : AG du Comité Centre du 15 mars

Le Président déplore de n'être pas libre pour s'y rendre. Il a donc délégué les 3 voix du Club à Marc Floury qui s'y rend au titre de la Bio.

6^{ème} point : AG de la FFESSM à Avignon du 4 au 6 avril

Personne dans le Comité n'est emballé par l'expédition

7^{ème} point : réunion développement durable le samedi 12 avril à Tours

Aucun enthousiasme non plus pour cette participation.

8^{ème} point : subvention CNDS

Roger et Jean-Pierre se sont rendus à la réunion explicative organisée par la Préfecture d'E & L à Brou. Cela concernait les nouvelles closes d'attribution de cette subvention. Il apparaît que pour l'obtenir, les critères sont tellement nombreux et ardu que l'on peut douter de l'avoir en 2014.

Cette année, c'est 1500 € ou rien. L'an dernier nous avons eu 750 €.

Roger, Delphine et Jean-Pierre ont consacré une après-midi à monter l'épineux dossier. Roger l'a envoyé « pour un examen officieux » et en retour, on lui a suggéré « d'améliorer » plusieurs points pour tenter de décrocher la subvention. C'est en cours. Date buttoir : 17 avril.

9^{ème} point : achat d'O²

Comme convenu au 10^{ème} point du CD n°1, il a été décidé de passer par Gaël NICOLAS, pharmacien agréé O² et membre de PP, pour nous fournir cette bouteille aux conditions négociées avec la fédération et Air Liquide. Durée du contrat : 5 ans.

10^{ème} point : carnets de plongée, passeports, pochettes

Le club a besoin de carnets de plongée à 2 € et de passeports à 2 € pour les N1 auxquels ils sont offerts.

La Fédération propose ces deux éléments dans une pochette qui se zippe. C'est plus cher, 8 €, mais plus agréable. Il est prévu d'en commander 10.

Ces mêmes pochettes, mais vides, se vendent aussi au prix d'achat de 5 €.

Le Comité pense que plusieurs adhérents pourraient être intéressés pour en acheter. Un sondage autour du bassin devrait donner un aperçu du nombre de pochettes vides à commander.

Roger réclame aussi l'achat de 50 certificats de « baptêmes » + des diplômes N1 et N2. Il est important d'établir une seule commande groupée pour diminuer les frais d'expédition.

11^{ème} point : le matériel

Conformément au 5^{ème} point du CD n° 1, un inventaire du matériel a été établi.

Plusieurs détenteurs doivent être révisés. Delphine suggère avant expédition en atelier, de faire une première remise à niveau « esthétique » selon nos pièces détachées disponibles et nos capacités.

Avant tout engagement, il sera demandé une « fourchette » de prix de révision, chez FADIS, au Vieux Campeur et chez SIMAME. Quelque soit notre choix, Anne se propose d'y emmener le matériel puis de le ramener.

Le nombre de gilets, dans certaines tailles, semble insuffisant. En « L » voire en « M ». Certains sont également en mauvais état et fuient l'air dont une taille « XS » qui semble neuve. Seule une recherche de la facture d'achat permettra de savoir si elle est encore sous garantie.

12^{ème} point : virement SEPA

Le principe en est acté et satisfait les bénéficiaires.

13^{ème} point : achats de PC et disque dur. Logiciel Nordive

Conformément au 7^{ème} point du CD n°1, Delphine et Gilles sont en prospection. Les devis ont été communiqués au Comité qui est d'accord sur les deux options. Le Comité les laisse choisir en fonction des critères de prix et de garantie.

Gilles suggère en plus l'achat d'une clef USB de 16 gigas pour sauvegarder le démarrage.

Complément du 13^{ème} point du CD n°1, Delphine confirme que l'utilisation du logiciel gratuit Nordive est « top ». En plus de ses vertus intrinsèques, il est capable de gérer les problèmes d'adhésions ainsi que le matériel – qu'on lui aura donné en pâture - en fonction de son âge et des soins dont il a besoin.

14^{ème} point : Logo

Roger avait demandé à Gilles de plancher sur un nouveau logo de Perche Plongée avec le nom de la ville. Il a été présenté et adopté.

15^{ème} point : organisation des fosses

Roger a découvert, et le Comité aussi, que nous avons droit à 13 places, encadrement compris, et non 10 comme on croyait.

Roger et Nico sont d'accord sur les dates.

16^{ème} point : règlement intérieur et statuts

Le travail est déjà avancé. Anne, Yves et Jean-Pierre ont convenu de partager leurs idées jeudi 20 mars. Une présentation sera faite au prochain Comité Directeur.

17^{ème} point : Webcreator

Gilles s'est aperçu que notre version n'était plus compatible avec des interventions sous Windows 8. Renseignement pris, il faut se procurer la nouvelle version ; coût 60 €. Dans ce prix, on bénéficie de 30% de remise compte tenu qu'on est déjà client.

18^{ème} point : membres du club « En mer »

A la fosse, Roger a rencontré Manu Nowak et Christine Rochon, tous deux anciens de Perche Plongée et actuels membres du club « En mer ». Ce club souhaite intégrer Perche Plongée à la rentrée de septembre. Le comité n'y voit aucun inconvénient.

Par contre Manu, son président, voudrait que plusieurs de ses membres puissent, dès maintenant, profiter de nos créneaux horaires pour nager. Le Comité n'y fait pas obstacle à condition que, conformément à notre règlement intérieur, ces gens adhèrent à Perche Plongée (comme le rappelle aussi Didier dans son e-mail du 13 mars) sachant que, à partir de chaque 1^{er} février, l'adhésion est moitié prix. (Ils ont déjà licence et assurance par leur club)

Cette condition leur sera donc précisée par Roger.

19^{ème} point : Prochaine réunion du Comité

Compte tenu des vacances des uns, des voyages des autres, des piscines, des fosses ou tout simplement de nos occupations en général, le prochain comité est prévu le :

Jeudi 22 mai à 19h30
chez Yves BACLE
La Revaudière
DANCÉ

Clôture : 23h45

Tous les points de l'ODJ, plus ceux de dernières minutes, ont été abordés. Le Président clôt la réunion en se félicitant de la bonne entente qui règne et du travail qui est fait.

Le Comité remercie Delphine et Florian, sans oublier Yaëlle avec sa petite « rustine » au front, pour leur accueil et pour le dîner. Merci à Véro la pâtissière, merci aussi à Yves pour son pâté maison et pour son cidre qui ferait bonne figure dans un concours.

Compte-rendu agréé par le Président le 24 mars 2014.